



Plan Local d'Urbanisme

Commune de
SELONNET

- 1 *Rapport de présentation*
- 2 *PADD*
- 3 *Orientations d'aménagement*
- 4 *Règlement*
- 5 *Documents graphiques*
- 6 *Annexes*

- 6/1 *Annexes Sanitaires*
- 6/2 *Emplacements Réservés*
- 6/3 *Servitudes*
- 6/4 *Risques*
- 6/5 *Exploitations agricoles et périmètres de protection*
- 6/6 *Droit de Prémption Urbain*
- 6/7 *Exposition au plomb, amiante et termites*



POS initial
approuvé le : 21 Juillet 1989
modifié le : 25 Juin 1992

REVISION

Arrêté par délibération du conseil municipal du : 25 Juin 2012

Le Maire

Approuvé par délibération du conseil municipal du :

Le Maire



François ESTRANGIN

Urbanistes

Micropolis – Bâtiment La Bérardie – 05000 GAP

EURECAT
Karine CAZETTES



Liste des Emplacements réservés

Numéro des ER	Désignation des opérations	Collectivité bénéficiaire	Surface approximative
1	Elargissement voirie à la Chaumette	Commune	5.448 m ²
2	Elargissement voirie à la Chaumette	Commune	315 m ² Largeur 2,5m
3	Elargissement voirie aux Bastides	Commune	165 m ² Largeur 2m
4	Zone d'activités	Commune	48.350 m ²
5	Aménagement du carrefour	Commune	2.345 m ²
6	Extension du cimetière	Commune	780 m ²
7	Aménagement d'une place à Villaudemard	Commune	1.050 m ²
8	Elargissement de la voirie à la Chaumette	Commune	675 m ² Largeur 4,5m
9	Aménagement et élargissement du CD 900 (Montclar à Seyne les Alpes)	Département	47.700 m ²